ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Defense et usage

Question écrite n° 3197

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur l'emploi de la langue francaise pour les inscriptions sur les vehicules des forces de l'ONU. La France fournit des « observateurs » a l'ONU depuis 1947. Sa participation s'est amplifiee en 1978 lorsque des unites constituees ont ete mises a la disposition de la FINUL (Force d'interposition des Nations unies au Liban). Depuis lors, les Francais peuvent voir dans les journaux et a la television des images de vehicules militaires francais au Liban, au Cambodge, en Somalie, en ex-Yougoslavie, peints en blanc et portant en grosses lettres noires « UN ». Cela a meme ete repris par des caricatures de la grande presse. Le francais est langue officielle de l'ONU au meme titre que l'anglais et l'espagnol. Rien n'impose l'usage unique d'inscription en langue anglaise ou derivant de celle-ci. Dans des pays dont l'anglais n'est pas la langue officielle, il n'y a aucune raison de contribuer a sa propagation. Lorsqu'en outre on se trouve en zone a tradition francophone, comme le Liban ou le Cambodge, c'est veritablement porter atteinte a notre langue que de faire figurer sur les vehicules de notre propre armee les inscriptions « UN » et « United Nations ». Il lui demande que des instructions soient donnees aux representants a l'ONU et a l'etat-major des armees afin que la contribution remarquable de la France a l'effort de maintien de la paix des forces de l'ONU s'accompagne de l'affirmation tranquille de la place du francais dans le monde, par l'emploi des inscriptions « ONU » et « Nations unies » partout ou c'est necessaire.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appele l'attention du ministre de la culture et de la francophonie sur l'usage unique d'inscriptions en langue anglaise sur les vehicules militaires des forces de l'ONU. Il est effectivement singulier que la langue francaise, langue de travail des Nations Unies au meme titre que l'anglais ou l'espagnol, ne soit pas davantage utilisee par les forces de l'ONU presentes sur le terrain, alors meme que les contingents francais sont presents en nombre en Yougoslavie, au Cambodge, au Liban et sur d'autres theatres d'interventions. Le ministre de la culture et de la francophonie a eu l'occasion d'appeler l'attention de son homologue en charge des affaires etrangeres sur cette carence, afin que le representant permanent de la France aupres de l'ONU puisse alerter les services de cette organisation et que le secretaire general prenne acte de la necessite d'une presence accrue de la langue francaise parmi les forces d'intervention. Le ministre de la culture et de la francophonie partage en tout etat de cause la preoccupation de l'honorable parlementaire et souhaite que le contingent francais de l'ONU soit un vecteur de la francophonie.

Données clés

Auteur : M. Goasguen Claude
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 3197
Rubrique : Langue francaise
Ministère interrogé : culture et francophonie

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE3197

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 juillet 1993, page 1878
Réponse publiée le : 15 novembre 1993, page 4039